CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E139483** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/04/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 51 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2013B00448

Siret : 792 734 915 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 74449294

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 74449294

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : PLOMBERIE CHAUFFAGE JEANNIN

HAMEAU DE CHAPPE
21430 CENSEREY

Téléphone : 03 80 84 44 94 **Fax :**

Portable : 0682309082

Responsabilité légale :
JEANNIN OLIVIER CO-GÉRANT / OLIVIER JEANNIN CO-GÉRANT / JEANNIN SERGE JEAN NOEL CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : plomberie.chauffage.jeannin@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 300 812 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	23/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 08:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.